

Image not found or type unknown



Droit des enfants hors mariage

Par **gigi**, le **17/02/2011 à 16:17**

Bonjour, je voudrais savoir quels sont les droits des enfants conçus hors mariage par un homme marié dans le cas du décès de ce dernier. MERCI

Par **amajuris**, le **17/02/2011 à 16:47**

bjr, le code civil ne fait plus de différence dans les enfants. les enfants légitimes, naturels ou adultérins bien sûr s'ils ont été reconnus ont les mêmes droits (et les mêmes obligations) en particulier ils sont tous héritiers réservataires.